



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

2024

Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

Analyse des données, deuxième semestre de 2024

Ce document présente des données sur l'activité de prêt aux entreprises recueillies par l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises de Statistique Canada, de l'Enquête auprès des responsables du crédit et de l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada et du Canadian Business Lending Index de PayNet.

Canada 

Résumé

Selon les données de *l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, les prêts aux entreprises ont augmenté au cours du deuxième semestre 2024, soutenus par la hausse des décaissements et de l'encours de crédit. Les valeurs des décaissements et de l'encours ont augmenté de 1,8 % et 1,1 % du premier semestre (S1) de 2024 (janvier à juin) pour atteindre 203,2 milliards de dollars et 1 362,8 milliards de dollars respectivement, au deuxième semestre (S2) de 2024 (juillet à décembre).

La croissance des décaissements au titre du crédit a été stimulée par la hausse des prêts aux grands et moyens emprunteurs de 2,0 % et 0,9 % respectivement. Les nouveaux prêts aux petits emprunteurs sont restés stables durant cette période.

Les nouveaux prêts ont augmenté dans la plupart des industries, à l'exception des secteurs du transport et de l'entreposage et des autres services, qui ont enregistré des baisses de 20,2 % et 10,9 %, respectivement. En revanche, les prêts ont progressé de 30,3 % dans l'hébergement et la restauration, de 21,1 % dans la construction et de 14,5 % dans le secteur primaire.

Ces changements ont eu lieu dans un contexte marqué par une série de quatre baisses consécutives du taux directeur de la Banque du Canada au cours du S2 de 2024, ramenant le taux de 4,5 % en juillet à 3,25 % à la fin de l'année.

Les conditions macroéconomiques au cours du second semestre de 2024 se sont améliorées, soutenues par l'accélération de la croissance

économique canadienne grâce aux effets différés des baisses du taux d'intérêt et de la fin de la politique de resserrement quantitatif.

À la fin de l'année, l'économie a montré une résilience notable, notamment l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation est restée proche de l'objectif de 2 %, et les conditions de crédit ont continué de s'assouplir. Cependant, les incertitudes externes croissantes, en particulier les tarifs généralisés proposés par la nouvelle administration américaine, ont posé une menace au commerce mondial.

Au Canada, les premiers signes ont suggéré que certaines entreprises avaient révisé à la baisse leurs attentes en matière de ventes, d'investissement et d'embauche, augmentant les risques pour les perspectives économiques à court terme¹.

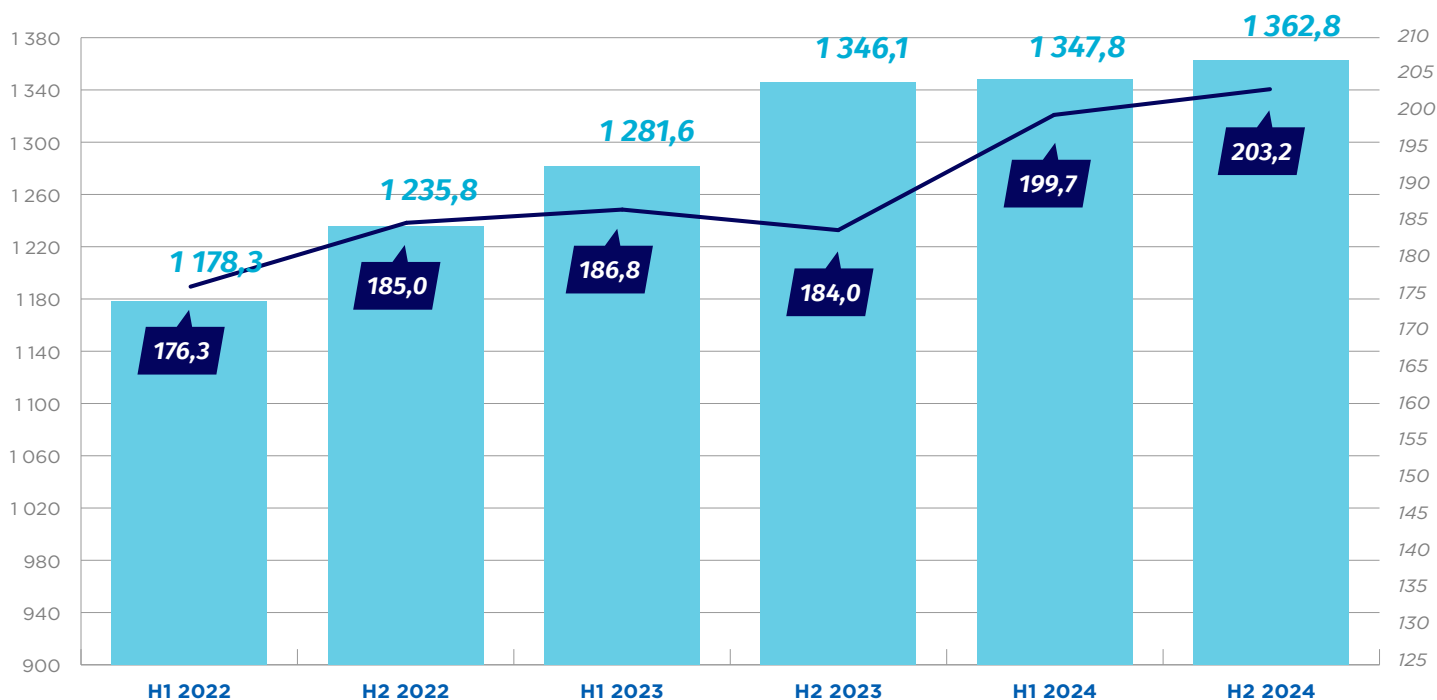
Les enquêtes de la Banque du Canada ont également fait état d'un assouplissement global des conditions de crédit auprès des prêteurs et des emprunteurs au cours du deuxième semestre de 2024.

¹ Pour l'état des conditions macroéconomiques de l'économie canadienne, voir le [Rapport sur la politique monétaire janvier 2025](#) de la Banque du Canada.

Conditions générales de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur des décaissements a augmenté entre le S1 de 2024 et le S2 de 2024². La valeur des décaissements³ au titre du crédit aux entreprises s'était élevée à 203,2 milliards de dollars au S2 de 2024, comparativement à 199,7 milliards de dollars au S1 de 2024, soit une hausse de 1,8 % (figure 1). La valeur totale de l'encours du crédit⁴ a augmenté au cours de la même période, pour atteindre 1 362,8 milliards de dollars au S2 de 2024, soit 1,1 % au-dessus de son niveau de S1 de 2024.

Figure 1 : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), toutes les entreprises



Sources : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation; et calculs d'ISDE.

Après une période de hausses rapides du taux directeur entre 2022 et le début de 2024, la Banque du Canada a assoupli davantage sa politique monétaire dans le deuxième semestre de 2024, abaissant son taux directeur de 4,5 % en juillet à 3,25 % en décembre.

Le taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises⁵, qui est une approximation du taux d'intérêt offert aux entreprises, a diminué de 6,6 % à 5,1 % au cours du S2 de 2024 (figure 2).

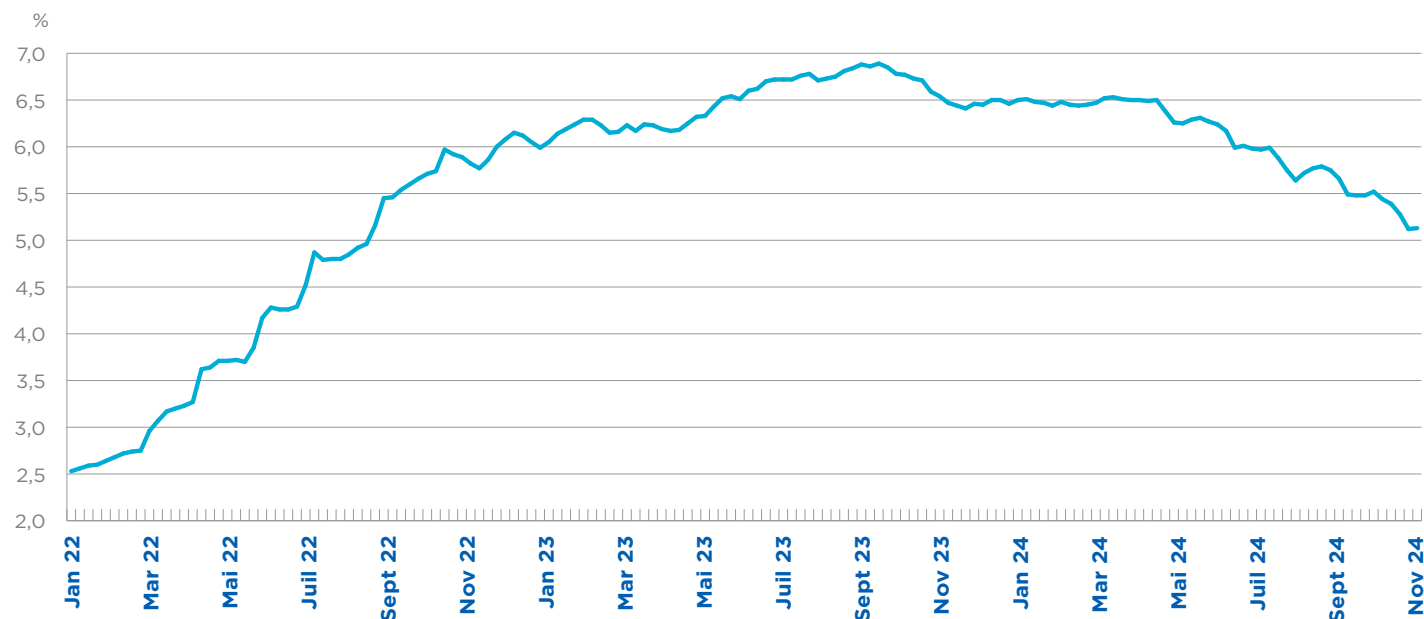
² L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* recueille des renseignements agrégés sur le financement des entreprises au Canada. L'enquête porte sur les prêts octroyés par les banques, les coopératives de crédit et d'autres fournisseurs de financement au Canada et exclut les prêts financés par le gouvernement, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

³ La valeur des décaissements est la valeur totale en dollars de tous les fonds fournis aux comptes d'entreprise. Voir l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* pour plus de détails.

⁴ La valeur de l'encours de crédit est le principal montant d'argent que tous les comptes d'entreprise ont emprunté, mais qui n'a pas encore été remboursé. Voir l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* pour plus de détails.

⁵ Le taux cible du financement à un jour, aussi appelé «taux d'intérêt stratégique», est le taux d'intérêt que la Banque du Canada veut que les institutions financières se facturent mutuellement lorsqu'elles font des prêts à un jour. Au cours du S2 de 2024, le taux cible du financement à un jour est passé de 4,5 % à 3,25 % (voir les données).

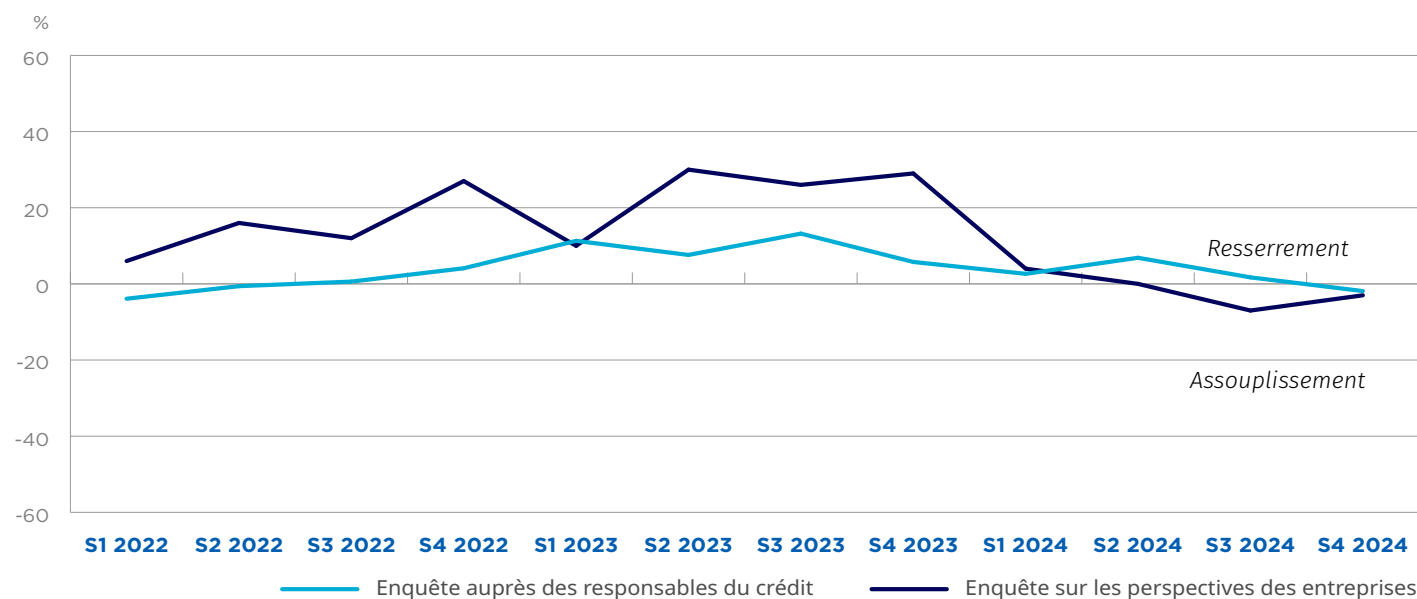
Figure 2 : Taux d'intérêt hebdomadaire effectif pour les entreprises, janvier 2022 à décembre 2024



Source : Banque du Canada, Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises.

Selon les résultats de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada, les prêteurs font état d'un sentiment d'un assouplissement global des conditions de prêt aux entreprises au cours du S2 de 2024 (figure 3). De même, les indicateurs des conditions de prêt aux entreprises de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada ont montré un assouplissement des conditions de prêt au S2 de 2024. À la fin du S2 de 2024, l'écart entre la proportion des entreprises ayant déclaré un resserrement des conditions de prêt et celle des entreprises reportant un assouplissement a diminué.

Figure 3 : Conditions de prêt au Canada



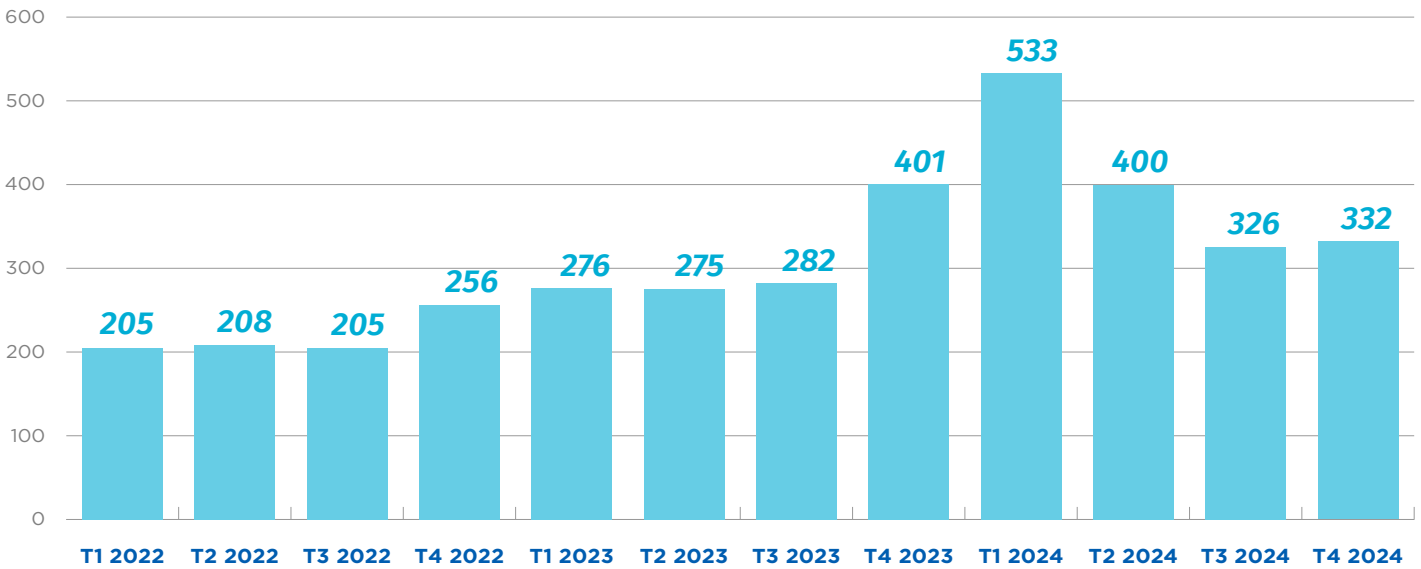
Remarque 1 : L'indice des prêts de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* reflète l'écart entre le pourcentage pondéré des institutions financières déclarant des conditions de crédit plus strictes et le pourcentage pondéré de celles faisant état des conditions de crédit plus faciles au cours des 3 mois précédents, où la pondération est fondée sur la part de marché pertinente de chaque répondant. L'indice des prêts de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* reflète l'écart entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage de celles faisant état d'un assouplissement des conditions de prêt au cours des 3 mois précédents.

Remarque 2 : Une valeur positive représente un resserrement des conditions de prêt. Une valeur négative représente un assouplissement des conditions de prêt. Sources : Banque du Canada, *Enquête auprès des responsables du crédit*, *Perspectives des entreprises*; et calculs d'ISDE.

Au S2 de 2024, le nombre moyen de faillites par mois était de 329, soit une diminution de 29,5 % comparativement à une moyenne mensuelle de 466 au premier semestre de l'année (figure 4)⁶. Après avoir atteint un pic de 374 en novembre de 2024, le nombre de faillites mensuel a baissé à 289 en décembre de 2024, tombant en dessous de la moyenne de 2024.

La baisse du nombre de faillites s'est déroulée dans le contexte de conditions macroéconomiques favorables, comprenant des taux d'intérêt plus faibles et d'une accélération de l'activité économique au cours du deuxième semestre de 2024⁷.

Figure 4 : Nombre moyen de faillites d'entreprises par mois



Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada ; et calculs d'ISDE.

Le tableau 1 montre des données sur les nouveaux prêts tirés de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, en particulier le total des décaissements de prêt répartis selon le type de fournisseur. Du S1 de 2024 au S2 de 2024, les nouveaux prêts consentis par les compagnies d'assurance et les gestionnaires de portefeuille (qui représentent 3,5 % des nouveaux prêts au S2 de 2024) et les coopératives de crédit et les caisses populaires (qui représentent 5,1 % des nouveaux prêts au S2 de 2024) ont augmenté de 35,8 % et 16,6 % pour atteindre 7,1 milliards de dollars et 10,3 milliards de dollars, respectivement.

Les banques canadiennes, qui représentent 70,3 % des nouveaux prêts octroyés au Canada au S2 de 2024, ont augmenté leurs décaissements de 1,5 % pour atteindre 142,8 milliards de dollars. En revanche, entre le S1 de 2024 et le S2 de 2024, les nouveaux prêts consentis par les autres banques (qui représentent 14,0 % des nouveaux prêts au S2 de 2024) et les sociétés de financement (qui représentent 7,1 % des nouveaux prêts au S2 de 2024) ont baissé de 5,5 % et 1,8 % pour atteindre 28,5 milliards de dollars et 14,4 milliards de dollars, respectivement.

⁶ Le nombre de faillites au S2 de 2023 était supérieur aux niveaux prépandémiques (moyenne de 247 mensuels au S1 de 2019).

⁷ Les chiffres relatifs aux faillites ne comprennent qu'une petite portion de toutes les fermetures, puisqu'ils ne comprennent pas les entreprises qui ont cessé leurs activités sans déclarer faillite.

Tableau 1 : Valeur des décaissements (en milliards de dollars) pour toutes les entreprises, selon le type de fournisseur

Type de fournisseur	2022		2023		2024	
	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Banques canadiennes	105,6	112,0	117,6	115,4	140,7	142,8
Autres banques	34,7	37,0	33,6	36,6	30,2	28,5
Coopératives de crédit et caisses populaires	15,0	15,6	16,1	10,5	8,9	10,3
Sociétés de financement	16,6	16,1	15,0	15,6	14,7	14,4
Compagnies d'assurance et gestionnaires de portefeuille	4,4	4,3	4,5	6,0	5,2	7,1
Tous les fournisseurs	176,3	185,0	186,8	184,0	199,7	203,2

Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

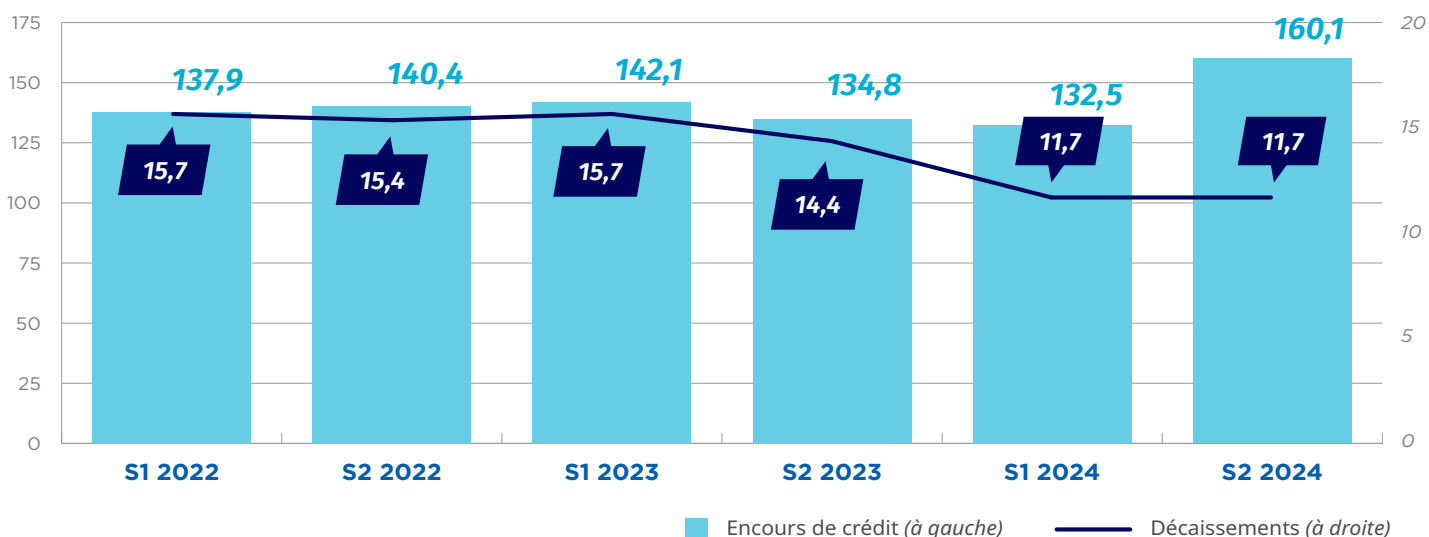
Conditions de prêt par niveau d'autorisation de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur du crédit déboursé (figures 5a à 5c) aux petits emprunteurs (ceux dont le niveau d'autorisation de prêt est inférieur à 1 million de dollars) est restée stable du S1 de 2024 au S2 de 2024 pour atteindre 11,7 milliards de dollars. En revanche, les nouveaux prêts aux emprunteurs moyens (ceux dont le montant autorisé de prêt est supérieur ou égal à 1 million de dollars, mais inférieur à 5 millions de dollars) et aux grands emprunteurs (ceux dont le niveau d'autorisation de prêt est supérieur ou égal à 5 millions de dollars) ont augmenté de 0,9 % et de 2,0 % à 22,3 milliards de dollars et à 169,2 milliards de dollars, respectivement.

En ce qui concerne la valeur de l'encours de crédit par niveaux d'autorisation de prêt, il convient de noter qu'un changement significatif dans les méthodes de déclaration d'un répondant clé a entraîné des variations importantes entre les niveaux d'autorisation, avec une augmentation importante de la valeur de l'encours de crédit pour les petits emprunteurs et une diminution de la valeur de l'encours de crédit pour les moyens et grands emprunteurs⁸. En particulier, la valeur de l'encours de crédit pour les petits emprunteurs a augmenté de 20,9 % par rapport aux niveaux du S1 de 2024, atteignant 160,1 milliards de dollars. En revanche, la valeur de l'encours a diminué pour les moyens et grands emprunteurs de 1,1 % et 1,0 %, respectivement, pour s'établir à 205,1 milliards de dollars et 997,6 milliards de dollars.

Compte tenu du changement de méthode de déclaration mentionné ci-dessus, les différences observées au S2 de 2024 dans la valeur de l'encours de crédit par taille de l'emprunteur devraient être principalement attribuées à cette nouvelle méthode de déclaration, plutôt qu'à des variations réelles de l'encours de crédit. Ainsi, les variations de l'encours de crédit entre le S1 de 2024 et le S2 de 2024, présentées dans les figures 5a, 5b et 5c, doivent être interprétées avec prudence.

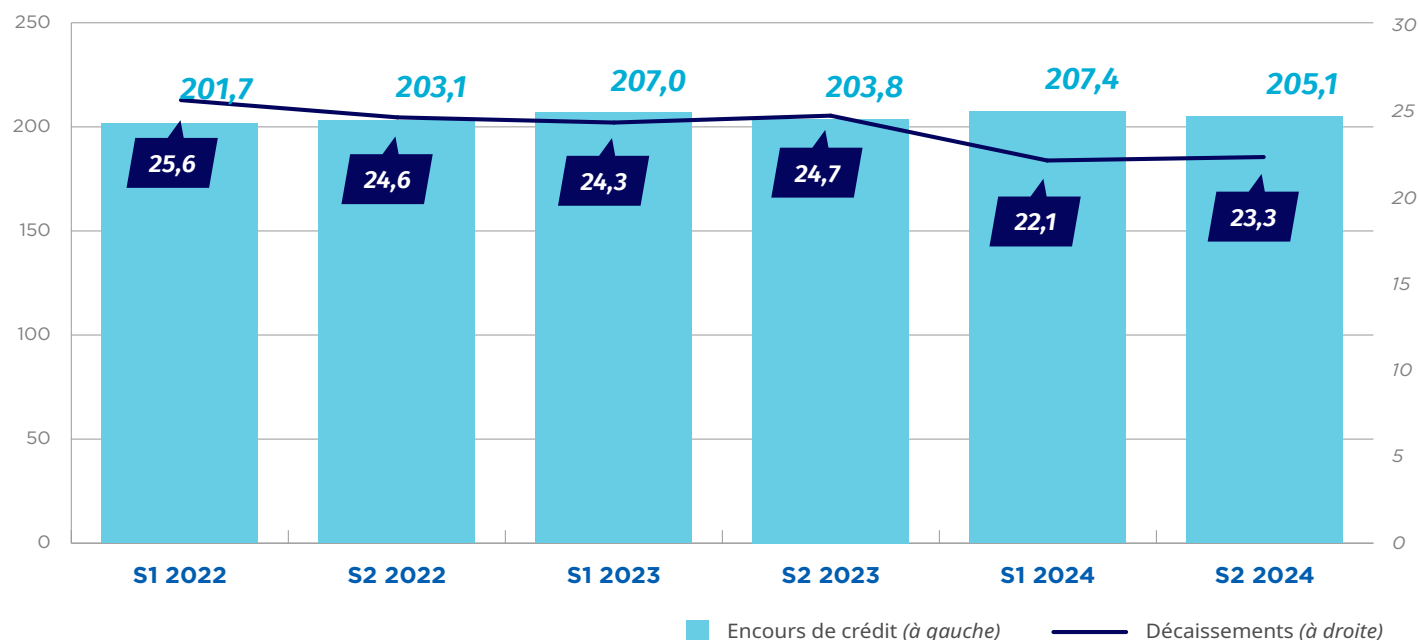
Figure 5a : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), petits emprunteurs



Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

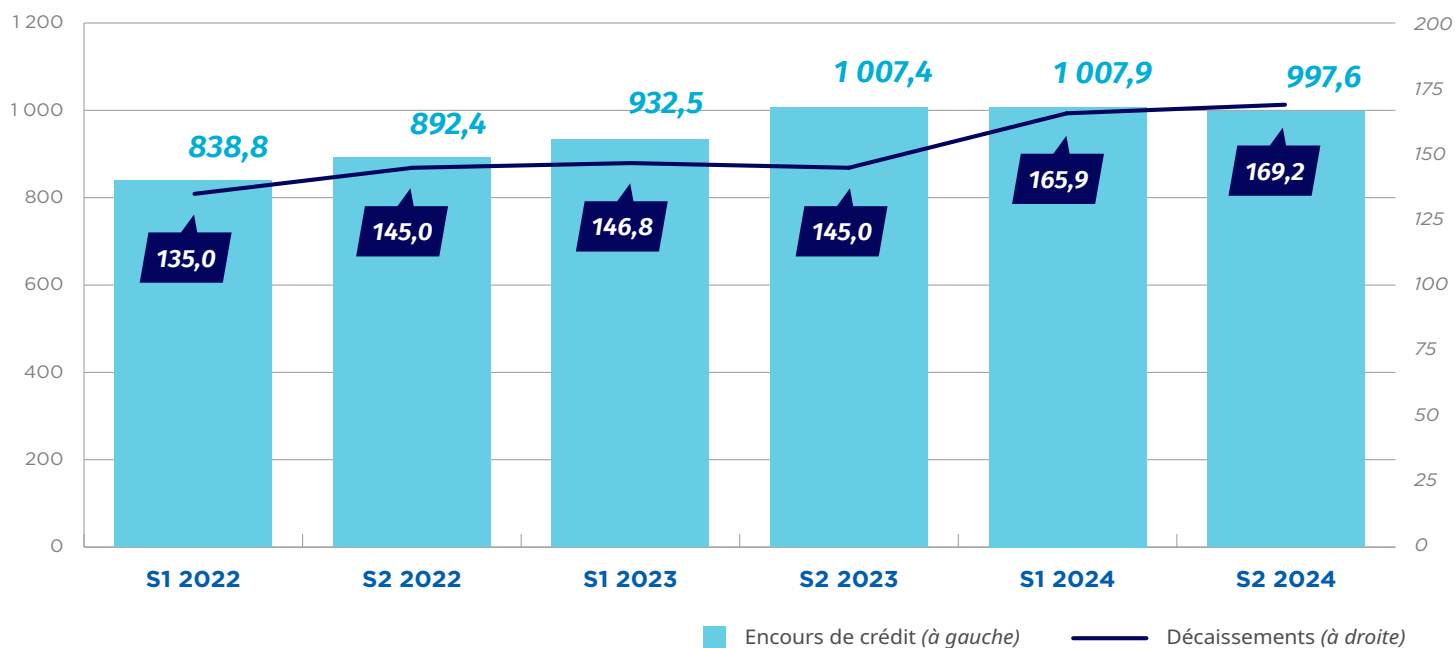
⁸ Auparavant, le répondant clé regroupait en un seul prêt plusieurs prêts accordés au même emprunteur, ce qui entraînait des valeurs de prêts plus élevées et un nombre de prêts plus faible pour les emprunteurs ayant plus d'un prêt. À partir du S2 de 2024, ce répondant a commencé à déclarer chaque prêt séparément pour les emprunteurs ayant plus d'un prêt. Ce changement dans la méthode de déclaration a effectivement provoqué une rupture dans la série chronologique, entraînant une augmentation significative de la valeur de l'encours de crédit pour les petits emprunteurs entre le S1 de 2024 et le S2 de 2024, et des diminutions correspondantes de l'encours de crédit pour les moyens et grands emprunteurs sur la même période. Le changement le plus substantiel observé a été dans la valeur de l'encours de crédit pour les emprunteurs avec des niveaux d'autorisation de prêt de 50 000 \$ ou moins, qui est passé de 10,3 milliards de dollars au S1 de 2024 à 39,1 milliards de dollars au S2 de 2024; ce changement est largement attribuable à la modification de la méthode de déclaration. Cette approche révisée de la déclaration, qui s'aligne mieux avec les pratiques commerciales des répondants, sera maintenue dans les rapports futurs.

Figure 5b : Valeur de l'encours de crédit (en milliards de dollars) et des décaissements (en milliards de dollars), emprunteurs moyens



Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 5c : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), grands emprunteurs

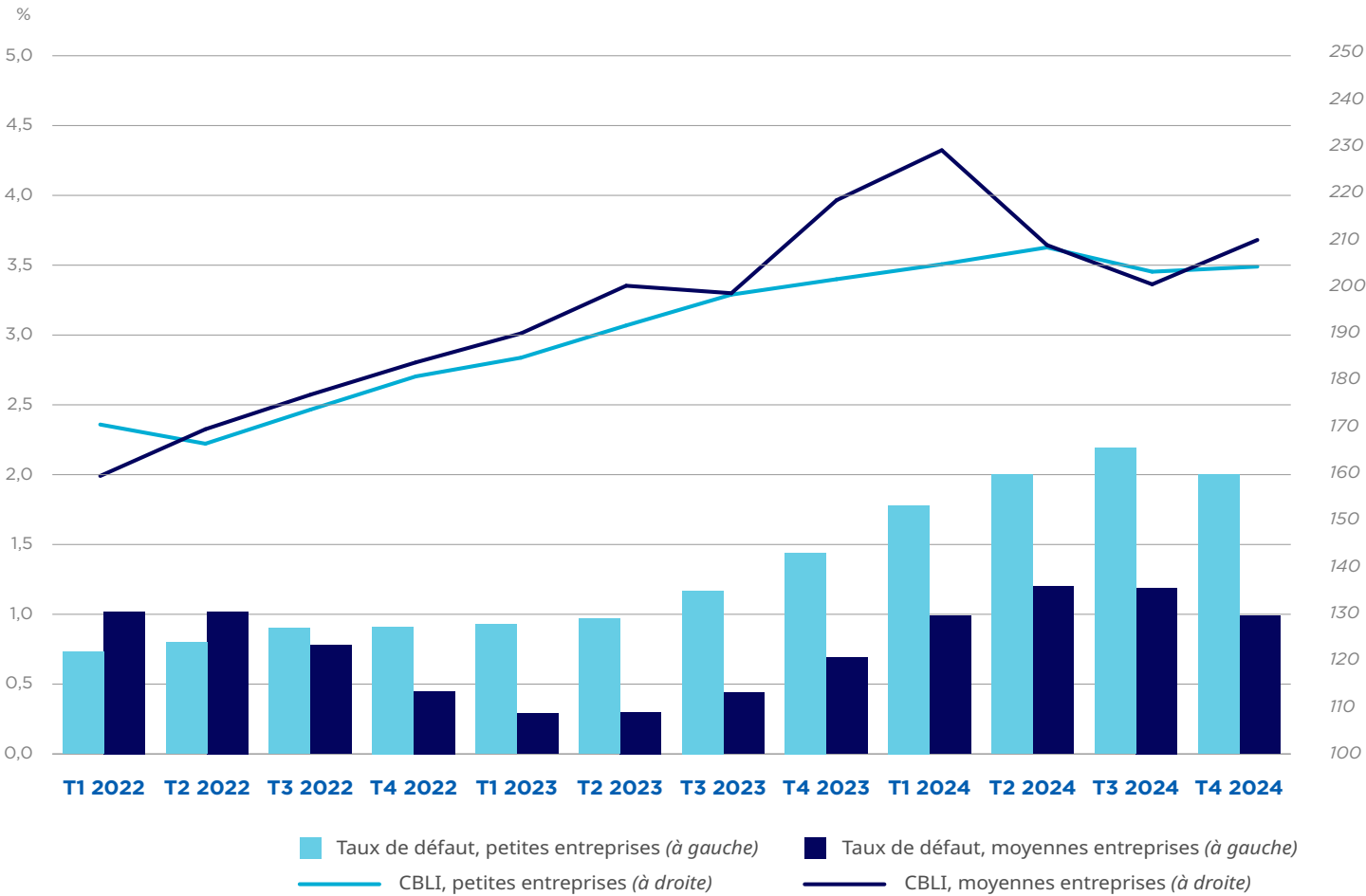


Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Les données du Canadian Business Lending Index (CBLI) de PayNet indiquent que les nouveaux prêts aux petites entreprises ont diminué au cours du troisième trimestre de 2024, suivi par un léger bond dans le quatrième trimestre de 2024. En revanche, les niveaux des prêts dans ces deux trimestres restaient inférieurs à ceux observés dans le deuxième trimestre de 2024 (figure 6)⁹. Concernant les moyennes entreprises, le CBLI indique une baisse des prêts au début du S2 de 2024, suivi d’une augmentation en fin de S2 portant les prêts au-dessus des niveaux du deuxième trimestre de 2024.

Selon les données de PayNet, les défauts de paiement des moyennes entreprises ont diminué au S2 de 2024 comparativement au S1 de 2024. Les données de PayNet indiquent que les défauts de paiement par les petites entreprises ont augmenté au début du S2 de 2024 avant de décliner à la fin de S2 de 2024.

Figure 6 : Taux de défaut de paiement (en pourcentage) et Canadian Business Lending Index (CBLI) pour les petites et moyennes entreprises



Remarque 1 : Les défauts de paiement sont compilés pour chaque trimestre puis divisés par l'encours moyen pour le trimestre. Le résultat est ensuite annualisé. Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres.

Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Il est ensuite présenté sous forme d'indice absolu indexé de sorte que le T4 de 2007 égale 100.

Remarque 2 : Comme les données de Paynet sont mises à jour rétroactivement, il peut y avoir des différences entre les chiffres présentés dans le présent rapport et ceux des rapports antérieurs pour les mêmes périodes.

Source : PayNet inc., Canadian Business Lending Index, 2024.

⁹ Le CBLI est une mesure du volume net des nouveaux prêts accordés aux petites et moyennes entreprises. Le CBLI utilise une définition particulière des petites et moyennes entreprises. La classification de la taille des emprunteurs est basée sur le crédit élevé (C/É) le plus récent, qui est défini comme le montant de solde total impayé le plus élevé d'un emprunteur dans la base de données de PayNet. Les emprunteurs de petite taille sont ceux dont le C/É est moins de 4,6 millions de dollars et les emprunteurs de taille moyenne sont ceux dont le C/É est de plus de 4,6 millions de dollars, mais moins de 21 millions de dollars.

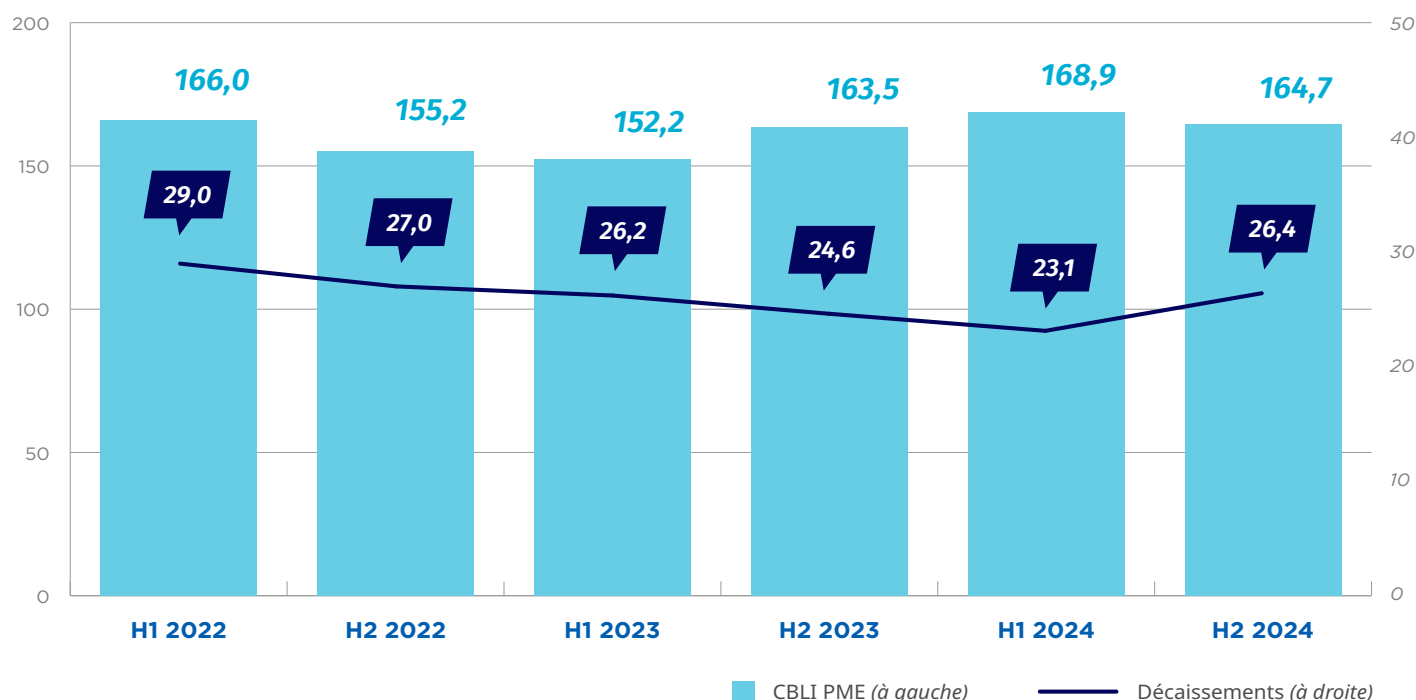
Conditions de prêt selon le secteur

Les résultats¹⁰ de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent des différences sectorielles importantes dans la valeur des décaissements au titre du crédit aux entreprises au cours du S2 de 2024. Du S1 de 2024 au S2 de 2024, les nouveaux prêts aux entreprises ont augmenté dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (30,3 %, 5,5 milliards de dollars), de la construction (21,1 %, 20,4 milliards de dollars), primaire (14,5 %, 26,4 milliards), des services professionnels, scientifiques et techniques (6,2 %, 5,5 milliards de dollars), de la fabrication (3,3 %, 23,4 milliards de dollars) et du commerce de gros et de détail (1,8 %, 19,7 milliards de dollars).

En revanche, les nouveaux prêts ont diminué dans les secteurs du transport et l'entreposage (-20,2 %, 12,4 milliards de dollars) et d'autres industries (-10,9 %, 39,9 milliards de dollars).

Selon le CBLI de PayNet, les activités de prêts des entreprises ont augmenté du S1 de 2024 au S2 de 2024 dans plusieurs industries, notamment dans les secteurs de l'hébergement et des services de restauration (31,9 %), des autres industries (22,1 %), du commerce de gros et de détail (3,7 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (3,3 %). À l'inverse, le CBLI montre une baisse des prêts entre le S1 de 2024 et le S2 de 2024 dans les secteurs de la construction (-7,1 %), de la fabrication (-5,3 %), primaire (-2,5 %) et du transport et de l'entreposage (-0,1 %)¹¹.

Figure 7a : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur primaire

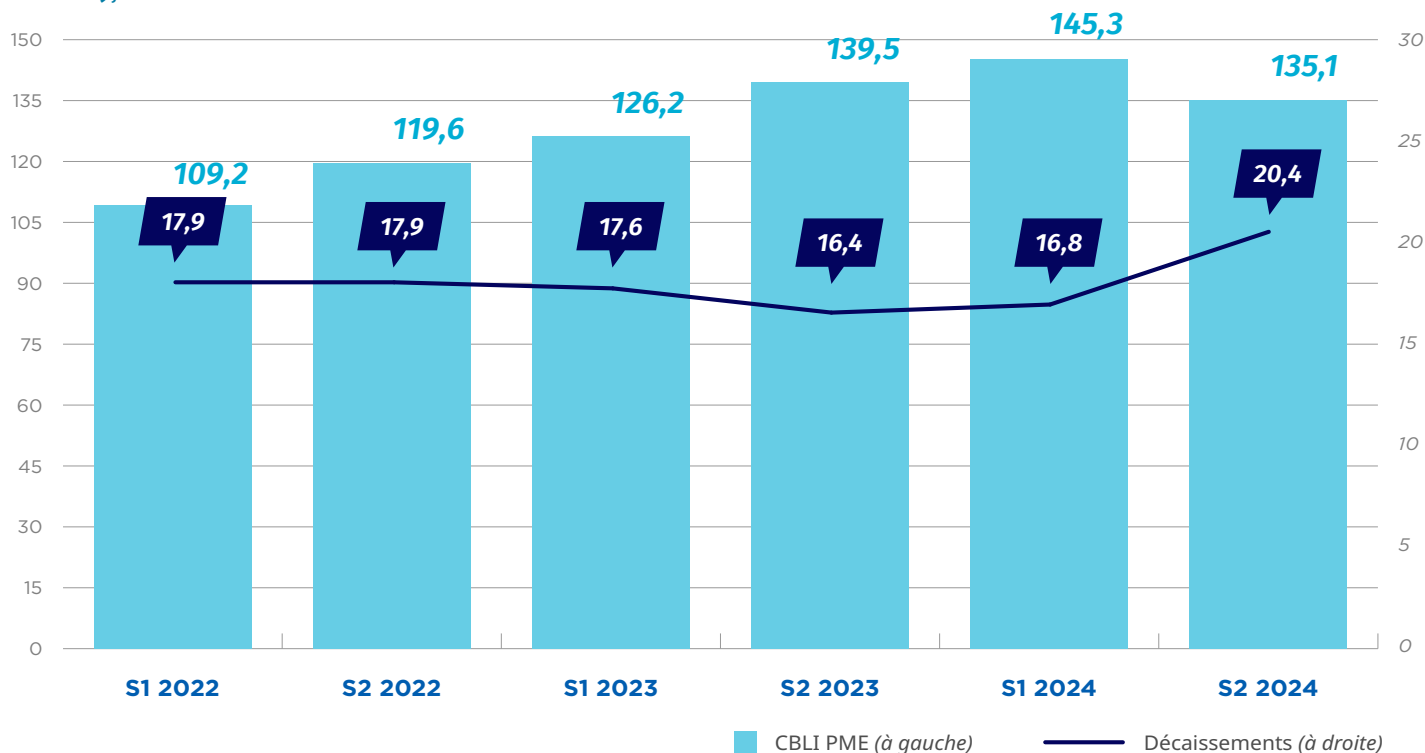


Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

¹⁰ Les décaissements pour les secteurs de la finance et des assurances, ainsi que les services immobiliers et services de location et de location à bail, n'apparaissent pas aux figures 8a à 8h. Ces derniers sont des secteurs emprunteurs majeurs dans lesquels les décaissements ont augmenté de 2,5 % et augmenté de 5,3 %, respectivement, entre le S1 de 2024 et le S2 de 2024.

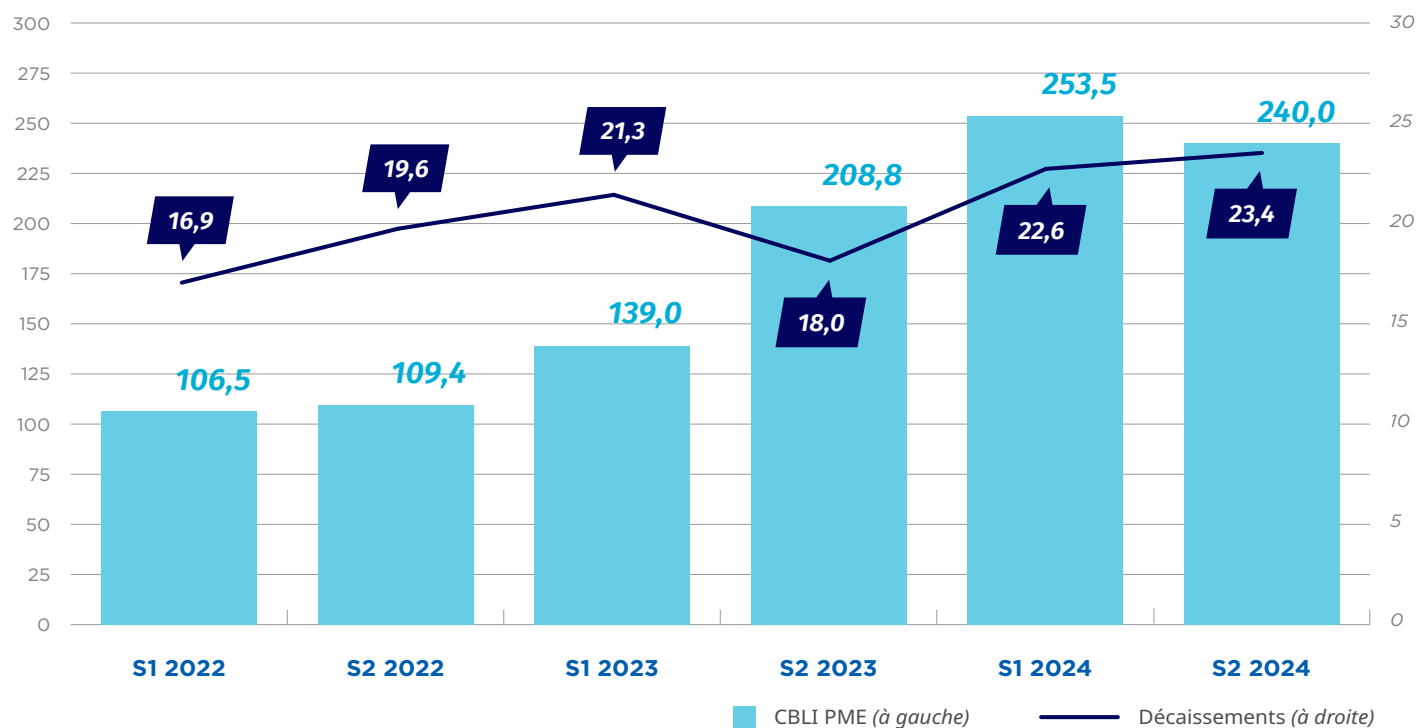
¹¹ Comme il est mentionné ci-dessus, les comparaisons directes entre le CBLI et l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* devraient être limitées en raison de différences méthodologiques.

Figure 7b : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la construction



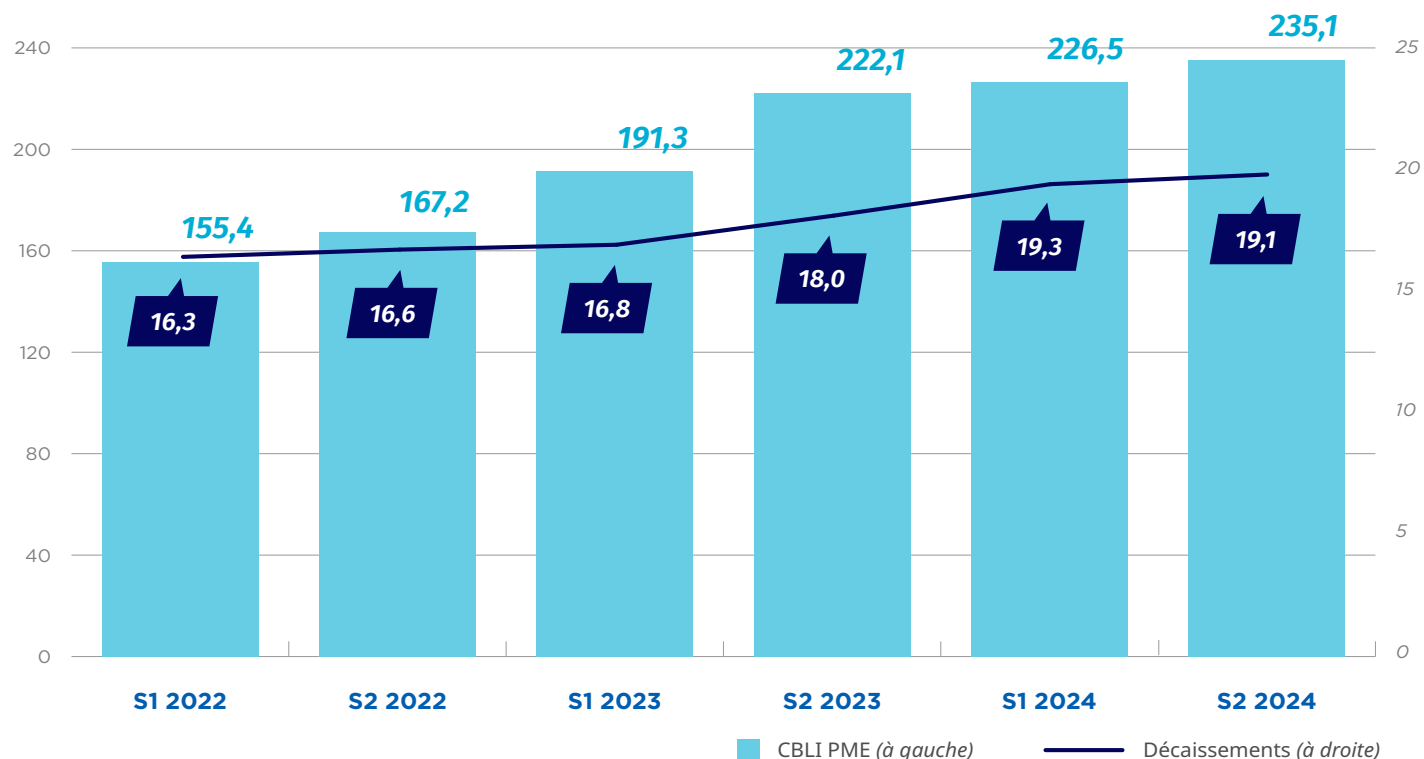
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 7c : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la fabrication



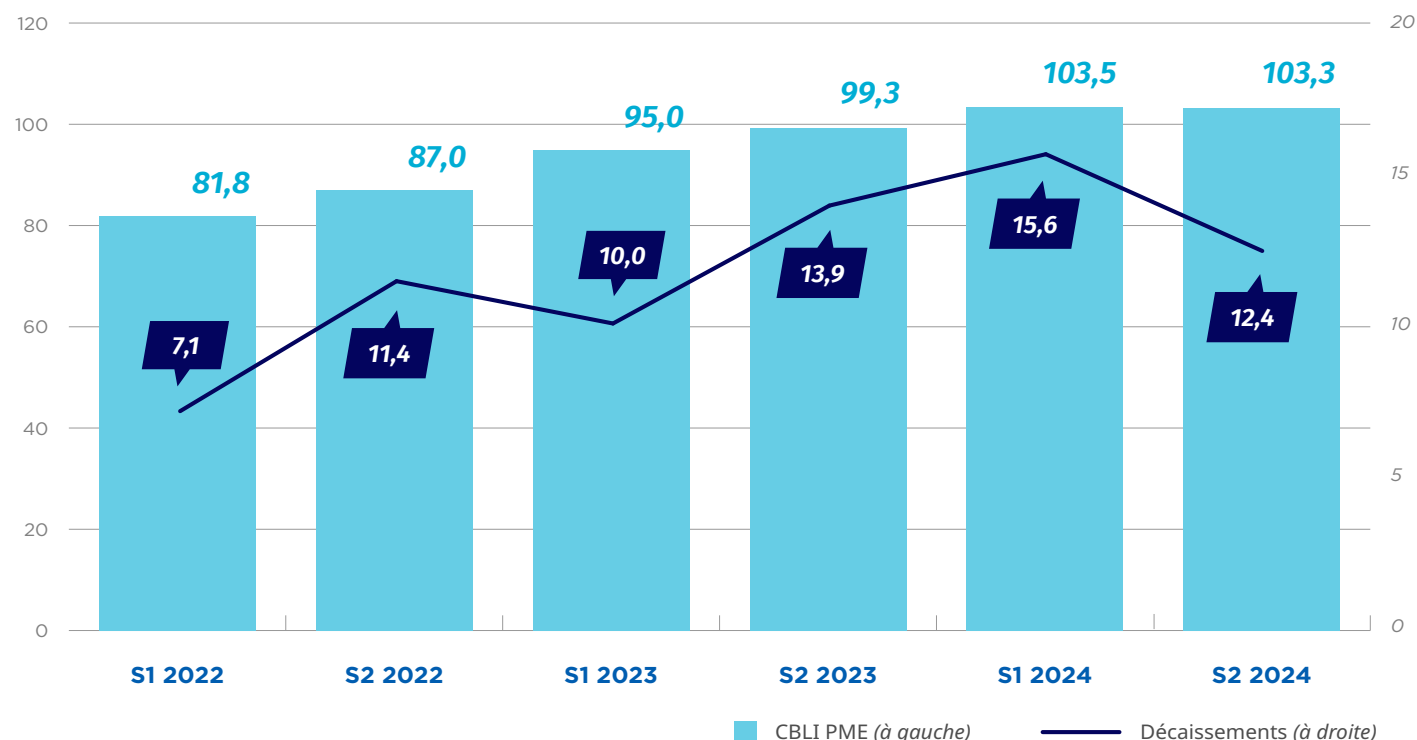
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 7d : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteurs du commerce de gros et de détail



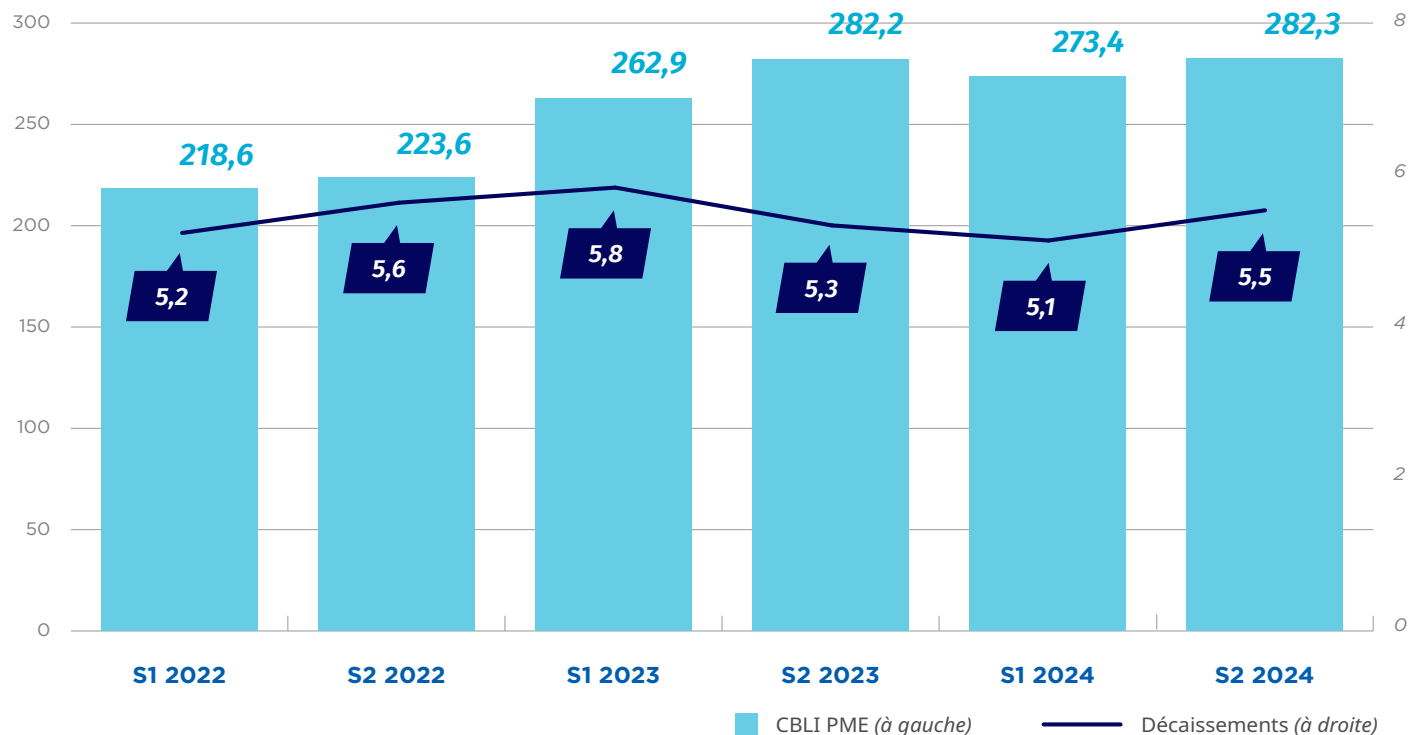
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 7e : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur du transport et entreposage



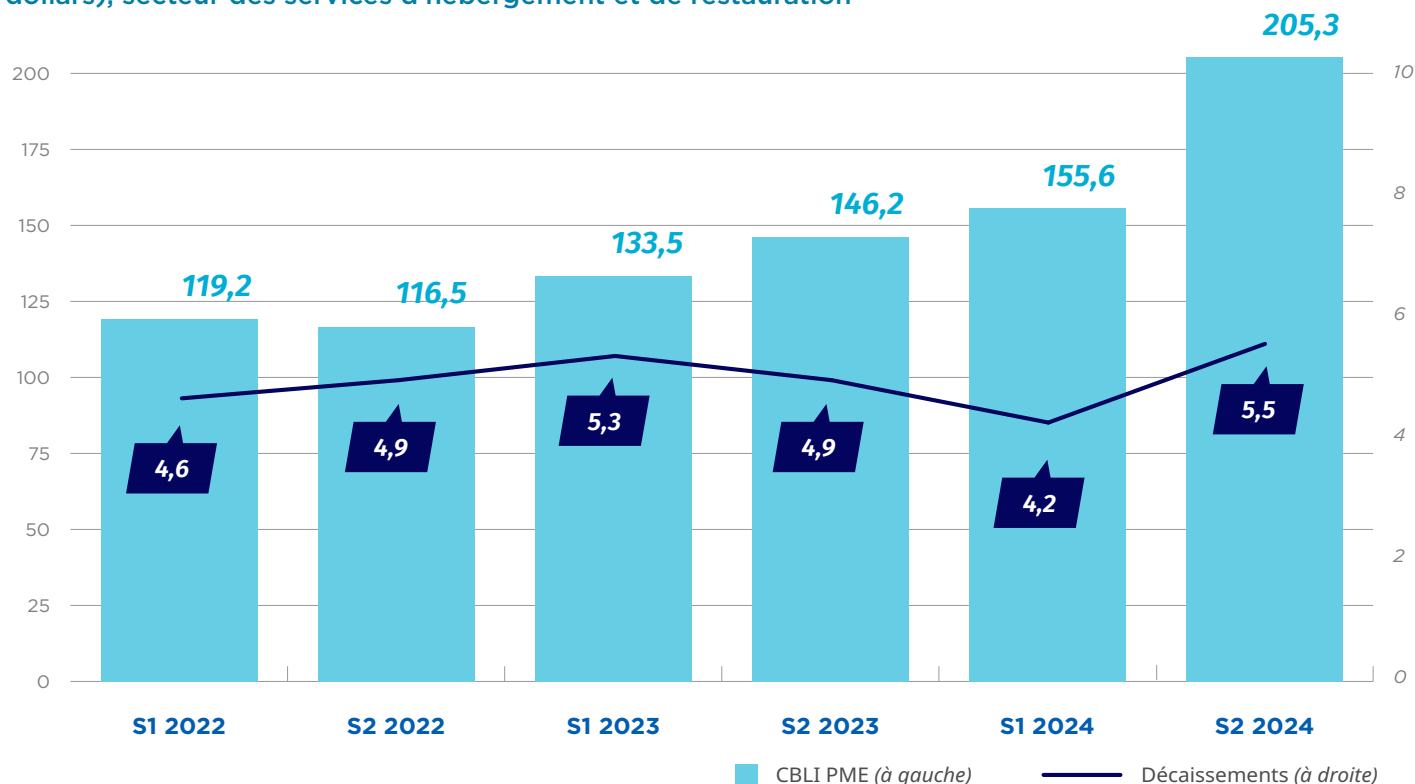
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 7f : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services professionnels, scientifiques et techniques



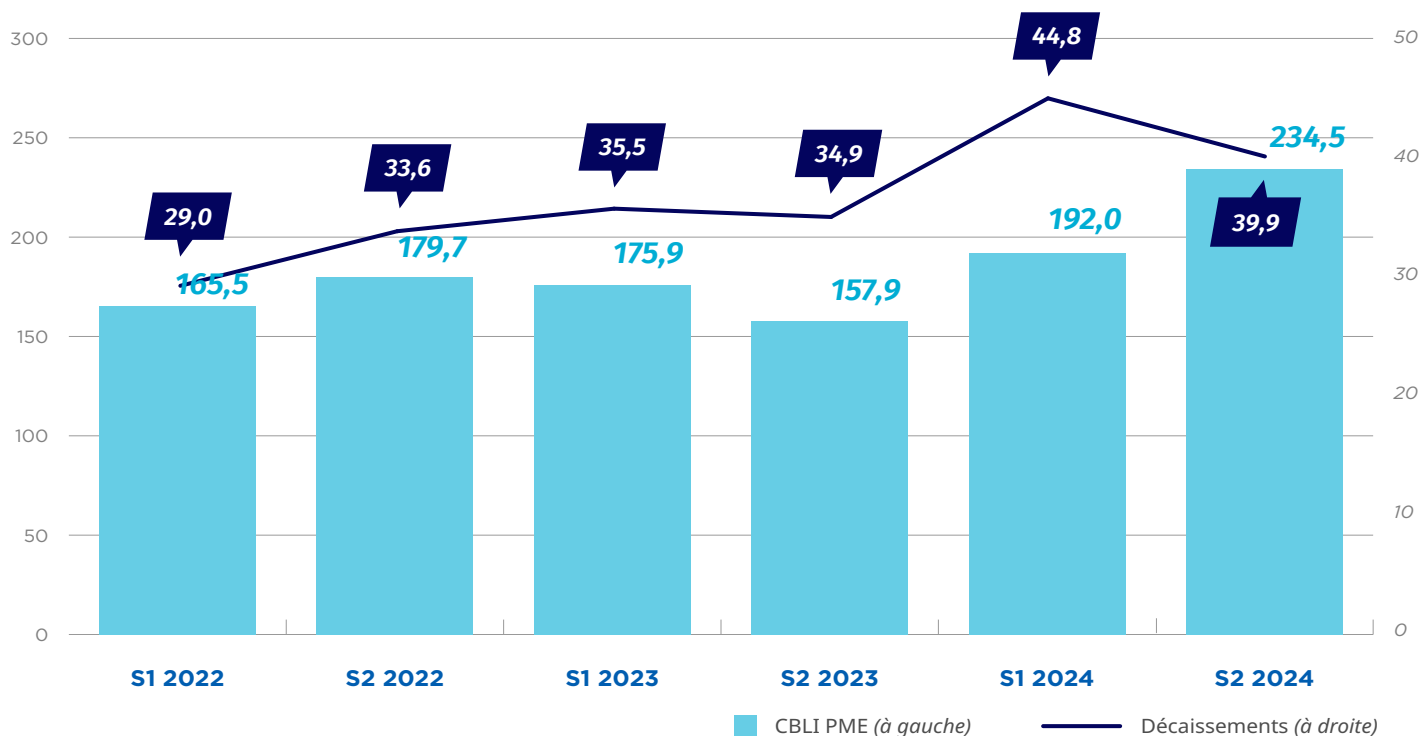
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 7g : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services d'hébergement et de restauration



Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 7h : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des autres industries



Remarque : La valeur des prêts accordés aux entreprises du secteur des finances et des assurances et de l'immobilier et des services de location et de location à bail n'est pas comprise dans la catégorie « autres secteurs ».

Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

À propos des sources principales

L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* de Statistique Canada vise à améliorer la disponibilité de l'information sur le financement des entreprises au Canada. Cette enquête collecte des données auprès de 120 grands fournisseurs de services de financement, y compris des banques canadiennes, des coopératives de crédit et des caisses populaires, qui sont responsables de plus de 90 % des prêts aux entreprises au Canada.

L'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Plus particulièrement, l'enquête permet d'obtenir de l'information sur les perspectives des répondants concernant la composante tarifaire et non tarifaire des prêts aux entreprises, ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, trimestrielle, est réalisée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada fait la synthèse de l'information recueillie dans le cadre d'entrevues réalisées par le personnel des bureaux régionaux de la Banque auprès des responsables d'une centaine d'entreprises, choisies en fonction de la composition du produit intérieur brut du Canada. L'enquête permet à la Banque de connaître l'opinion de ces entreprises sur des sujets d'intérêt particulier (comme la demande et les pressions exercées sur la capacité de production) ainsi que sur l'évolution future de l'activité économique.

Le *Canadian Business Lending Index* (en anglais seulement) de PayNet se fonde sur la base de données privée de PayNet. Cette base de données sur les prêts et les baux d'entreprises est mise à jour hebdomadairement et contient à ce jour des renseignements sur plus d'un million de contrats d'une valeur dépassant les 102 milliards de dollars.